



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

**GROUPE DE TRAVAIL INTERGOUVERNEMENTAL
A COMPOSITION NON LIMITEE SUR LA
CONVENTION-CADRE DE L'OMS
POUR LA LUTTE ANTITABAC
Deuxième session
Point 5.2 de l'ordre du jour provisoire**

**A/FCTC/IGWG/2/3
27 janvier 2005**

Projet de budget pour le premier exercice

Historique des modalités de financement de l'initiative de l'OMS Pour un monde sans tabac

Note du Secrétariat

INTRODUCTION

1. Le présent document repose sur les discussions qui ont eu lieu à la première session du groupe de travail intergouvernemental au sujet du projet de budget pour le premier exercice (document A/FCTC/IGWG/1/6) et des mesures à envisager. Un résumé de ces discussions figure dans le projet de rapport de la première session du groupe de travail intergouvernemental (document A/FCTC/IGWG/1/8, paragraphes 55 à 64 et 80.e)). Au cours de ces discussions, il a été demandé que soient communiquées des informations d'ordre financier susceptibles de donner une idée des coûts probables de la mise en oeuvre de la Convention-cadre et du niveau et de la structure possibles du budget.

2. Le présent document concerne deux de ces demandes d'informations d'ordre financier, à savoir une ventilation des dépenses afférentes à l'initiative de l'OMS Pour un monde sans tabac au cours des cinq dernières années et un état des allocations budgétaires proposées pour l'initiative au titre de l'exercice 2006-2007.¹

3. Le Secrétariat a donc préparé quatre tableaux financiers faisant apparaître les allocations budgétaires et les dépenses afférentes à la lutte antitabac ventilées en fonction des résultats escomptés, des bureaux et des Régions pour chacun des quatre exercices 2000-2001, 2002-2003, 2004-2005 et 2006-2007 ; un cinquième tableau donne un résumé des allocations budgétaires et des dépenses pour toute la période de huit ans (voir les annexes 1 à 5). Les sept principaux domaines d'activité sont examinés en détail plus loin. La budgétisation en fonction des résultats et la localisation des données financières relatives à la lutte antitabac n'ayant été introduites qu'à partir de l'exercice 2000-2001, l'extraction, à partir de projets et de programmes plus vastes, des chiffres se rapportant aux périodes précédentes aurait demandé trop de temps et d'efforts. En conséquence, le présent document ne

¹ Voir le document A/FCTC/IGWG/1/8, paragraphe 56.

concerne que les dépenses engagées depuis cet exercice. On notera que les chiffres présentés ici concernent également le budget et les dépenses administratives de l'OMS pour la lutte antitabac et que les chiffres donnés pour les Régions correspondent aussi aux dépenses et aux budgets des 147 bureaux de l'OMS dans les pays.

4. Afin de mieux faire correspondre les résultats escomptés pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003 et les résultats escomptés pour les exercices 2004-2005 et 2006-2007, qui présentent des différences en raison du changement apporté aux méthodes d'établissement des états financiers, il a fallu répertorier toutes les activités liées à la lutte antitabac et les répartir entre chacun des sept principaux domaines d'activité, en choisissant le domaine le mieux adapté dans les cas où plusieurs pouvaient être retenus. Pour chaque activité, les allocations de crédits ont ensuite été mises en concordance avec chacun des résultats escomptés. Les allocations de crédits qui se rapportaient à plus d'une activité principale ont été décomposées en pourcentages (par exemple, 50 %-50 % ou 40 %-30 %-30 %) sur la base de l'expérience des faits accumulée au Siège et dans les Régions.

5. Les ressources supplémentaires qui seraient requises pour donner effet à l'article 24 de la Convention-cadre n'ont pas été incluses dans le projet de budget programme 2006-2007 mais, si la Conférence des Parties devait charger l'OMS d'assurer le secrétariat permanent de la Convention, des dispositions devront être prises pour obtenir ce surcroît de ressources.

6. Les dépenses indiquées qui ont été engagées ou sont proposées n'ont pas couvert et ne couvriront pas la totalité des besoins de l'initiative. Faute de moyens financiers et de ressources humaines suffisants, elle est déjà dans l'impossibilité d'atteindre tous les objectifs qui lui ont été assignés, et les efforts supplémentaires qu'exigera la mise en oeuvre de la Convention-cadre entraîneront de nouvelles contraintes.

RESULTATS ESCOMPTES A L'ECHELLE DE L'ORGANISATION

7. Les données financières présentées ici reposent sur les montants des dépenses et des ressources qui ont été ou devraient être nécessaires pour atteindre les résultats attendus, répartis entre sept grandes catégories ou principaux domaines d'activité. On trouvera décrits ici les programmes et activités qui correspondent à chacune de ces catégories.

8. Les résultats escomptés ont été classés dans les sept principaux domaines d'activité suivants :

- Renforcement des capacités et formation
- Réseau mondial de l'initiative Pour un monde sans tabac
- Programme de surveillance et d'évaluation
- Recherche et élaboration de politiques
- Communications et médias
- Fonctions de secrétariat pour la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac
- Planification et gestion

9. **Renforcement des capacités et formation.** Dans ce domaine, le but de l'initiative est d'assurer la planification et l'exécution de projets de lutte antitabac destinés à renforcer les capacités nationales de lutte contre le tabagisme. Il s'agit notamment d'apporter un soutien technique pour la préparation de plans d'action nationaux, d'oeuvrer pour le développement des ressources humaines, de mettre en place des infrastructures de base, de créer des commissions plurisectorielles et d'intégrer les activités recommandées à des programmes et structures préexistants. Sont également organisés dans le cadre de l'initiative des ateliers régionaux, sous-régionaux et nationaux destinés à aider les pays à élaborer et exécuter des mesures de lutte contre le tabagisme adaptées à leurs besoins, les subventions d'incitation de l'OMS étant affectées à la mise en oeuvre de programmes de pays. L'initiative consiste également à appuyer l'élaboration de législations nationales et l'adoption de réglementations sur les produits et les aspects économiques, et à préparer et diffuser des principes directeurs et des rapports sur la lutte antitabac.

10. **Réseau mondial de l'initiative Pour un monde sans tabac.** Avec des centres collaborateurs et d'autres organisations internationales, l'initiative encourage l'exécution d'activités antitabac aux niveaux régional et national. Au sein de l'OMS, elle participe et contribue à la coordination interne et à l'exécution de programmes intéressant l'ensemble de l'Organisation, notamment par la préparation de rapports pour les réunions des organes directeurs de l'OMS et la participation à ces réunions. L'initiative est également associée à des activités de collecte de fonds. L'initiative Pour un monde sans tabac assure aussi le secrétariat du groupe d'étude de l'OMS sur la réglementation des produits du tabac, qui a pour mission de conseiller l'OMS sur les recommandations et les avis scientifiques à donner aux Etats Membres sur les moyens de construire, à partir de bases factuelles, un cadre réglementaire cohérent applicable aux produits du tabac. L'initiative assure enfin le secrétariat du groupe spécial interinstitutions de l'ONU sur la lutte antitabac, qui est présidé par l'OMS, et collabore avec ce groupe spécial à l'élaboration de projets transsectoriels de lutte contre le tabagisme. En collaboration avec des organisations non gouvernementales, l'initiative appuie la lutte antitabac aux niveaux mondial, régional et national par le biais de campagnes d'éducation, de sessions de formation, d'ateliers de sensibilisation et de la production de matériels d'information, et elle s'associe aux conférences mondiales et aux autres réunions internationales et régionales sur la lutte contre le tabagisme. Elle assure enfin la diffusion d'informations sur les pratiques en vigueur et les enseignements tirés des résultats obtenus dans les pays.

11. **Programme de surveillance et d'évaluation.** Le rôle de l'initiative est également de suivre et d'évaluer les questions qui concernent le tabagisme au niveau international par l'examen d'éléments structuraux (groupes spéciaux, commissions, organisations non gouvernementales), de processus (lois et règlements, aspects économiques, comportements, exposition, actions de sensibilisation) et de données épidémiologiques (prévalence, morbidité, mortalité). Elle a permis la mise en place d'un système mondial de surveillance du tabac qui comprend l'enquête mondiale sur le tabac et les jeunes, l'enquête mondiale sur les personnels scolaires et l'enquête mondiale sur les professionnels de la santé. Un système mondial d'information sur la lutte antitabac a été mis en oeuvre et des activités de notification, de recherche et d'analyse sur l'industrie du tabac sont en cours.

12. **Recherche et élaboration de politiques.** Dans ce domaine, l'initiative bénéficie de la collaboration d'un réseau international de spécialistes scientifiques et d'experts en santé pour des recherches sur différents aspects de la production et de la consommation de tabac et leur impact sur la santé et l'économie. Elle contribue à l'élaboration et à la diffusion de recommandations sur le tabagisme passif, le tabac et les jeunes, le tabac par rapport aux hommes et aux femmes, le sevrage tabagique, le rôle des professionnels de la santé dans la lutte antitabac, et le tabac et la tuberculose. Elle favorise aussi des recherches économiques sur la lutte contre le tabagisme aux niveaux mondial, régional et national.

13. **Communications et médias.** Le but de l'initiative est aussi de veiller à ce que la question du tabagisme reste présente dans les esprits en appuyant des campagnes d'information dans les médias et des ateliers menés par des organismes de la société civile aux niveaux local, national et international. Elle assure le parrainage de la Journée mondiale sans tabac et en garantit la coordination avec les manifestations, les campagnes et les remises de distinctions organisées à cette occasion aux échelons mondial et régional, joue un rôle dans la collaboration des médias (interviews, rapports, articles de presse) et a son propre site Web. Ses activités et son programme de travail font l'objet d'un rapport qui est régulièrement mis à jour.

14. **Fonctions de secrétariat pour la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac.** Les Etats Membres de l'OMS, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires concernés bénéficient d'un soutien de l'initiative pour les éléments de la Convention-cadre qui concernent la lutte contre le tabagisme, la santé publique et les questions juridiques. Elle apporte un soutien technique aux pays qui s'emploient à renforcer leurs infrastructures et à prendre les mesures voulues en vue de la signature, de la ratification et de la mise en oeuvre de la Convention-cadre. Elle assure la préparation et la diffusion de documents de base et apporte des réponses aux questions techniques posées au sujet de la Convention par les missions permanentes à Genève et d'autres représentants des gouvernements. Elle organise et appuie des ateliers de sensibilisation et des réunions avec des responsables politiques, des décideurs, des professionnels de la santé et le grand public. Avant l'adoption de la Convention, l'initiative a soutenu l'organe intergouvernemental de négociation et elle continue d'apporter son soutien au groupe de travail intergouvernemental à composition non limitée en assurant en particulier la préparation et la diffusion de documents. Elle a également assuré des services de secrétariat pour la discussion publique mondiale tenue au sujet de la Convention.

15. **Planification et gestion.** Ce domaine d'activité concerne des fonctions de gestion ou de planification qui peuvent être rapportées à l'ensemble des résultats escomptés en général mais à aucun en particulier. On notera que ce domaine n'est pas désigné comme un résultat escompté aux fins du processus budgétaire de l'OMS, mais qu'il fait normalement partie de chacun des résultats escomptés. Cette rubrique ne figure donc pas dans les rapports sur le montant estimatif des ressources budgétaires nécessaires pour les exercices 2004-2005 ou 2006-2007. Toutefois, lorsque les dépenses effectivement engagées seront comptabilisées, certains postes, qui ne peuvent pas être associés à un résultat escompté donné, par exemple les salaires versés pour des activités de gestion, seront inclus dans la rubrique Planification et gestion. A ce jour, des états des dépenses effectivement engagées ne sont disponibles que pour les exercices 2000-2001 et 2002-2003. Quand le montant des dépenses engagées au titre de l'exercice 2004-2005 sera disponible, les dépenses correspondant à des activités de planification et de gestion seront répertoriées.

ANNEXE 1

DEPENSES, VENTILEES EN FONCTION DES RESULTATS ESCOMPTEES, ENGAGEES AU SIEGE ET DANS LES REGIONS POUR LA LUTTE ANTITABAC AU TITRE DE L'EXERCICE 2000-2001¹ (en milliers de US \$)

	Siège	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Total	%
Renforcement des capacités et formation	1 744 266	0	0	937 739	285 774	55 392	0	3 023 171	15,5
Réseau mondial de l'initiative OMS									
Pour un monde sans tabac	1 465 311	0	0	0	300 000	0	0	1 765 311	9,1
Surveillance et évaluation	1 311 755	0	0	338 993	0	0	0	1 650 747	8,5
Recherche et élaboration de politiques	1 707 590	244 242	0	416 900	1 908 614	511 432	832 212	5 620 990	28,9
Communications et médias	1 228 579	0	0	231 155	84 095	0	17 625	1 561 454	8,0
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	3 176 197	377 293	58 206	100 000	33 900	0	0	3 745 596	19,3
Planification et gestion	1 729 625	0	0	0	209 305	0	145 366	2 084 296	10,7
Total	12 363 321	621 535	58 206	2 024 788	2 821 689	566 824	995 203	19 451 566	100,0
Pourcentage	63,6	3,2	0,3	10,4	14,5	2,9	5,1	100,0	
Pourcentage pour l'ensemble des Régions									36,4

¹ Données extraites de la base de données comptables de l'OMS.

ANNEXE 2

**DEPENSES, VENTILEES EN FONCTION DES RESULTATS ESCOMPTEES, ENGAGEES AU SIEGE ET DANS LES REGIONS
POUR LA LUTTE ANTITABAC AU TITRE DE L'EXERCICE 2002-2003¹**
(en milliers de US \$)

	Siège	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Total	%
Renforcement des capacités et formation	1 141 235	450 019	344 407	819 772	950 073	287 681	1 527 756	5 520 943	21,8
Réseau mondial de l'initiative OMS									
Pour un monde sans tabac	1 719 082	44 262	152 250	310 947	84 905	96 766	86 826	2 495 039	9,8
Surveillance et évaluation	62 163	341 634	261 043	203 848	412 278	122 716	199 406	1 603 087	6,3
Recherche et élaboration de politiques	799 103	125 695	82 739	81 271	476 242	175 451	166 296	1 906 798	7,5
Communications et médias	1 657 211	23 596	20 915	361 774	0	42 221	9 788	2 115 506	8,3
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	5 737 611	865 994	114 777	592 830	265 333	202 038	176 437	7 955 020	31,3
Planification et gestion	2 179 761	290 819	297 349	209 267	298 482	175 586	331 791	3 783 054	14,9
Total	13 296 166	2 142 019	1 273 480	2 579 709	2 487 312	1 102 460	2 498 300	25 379 446	100,0
Pourcentage	52,4	8,4	5,0	10,2	9,8	4,3	9,8	100,0	
Pourcentage pour l'ensemble des Régions									47,6

¹ Données extraites du rapport financier et des états financiers vérifiés pour l'exercice 1^{er} janvier 2002-31 décembre 2003 (document A57/20).

ANNEXE 3

ESTIMATIONS DES RESSOURCES BUDGETAIRES NECESSAIRES, VENTILEES EN FONCTION DES RESULTATS ESCOMPTEES, POUR LA LUTTE ANTITABAC AU SIEGE ET DANS LES REGIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2004-2005¹ (en milliers de US \$)

	Siège	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Total	%
Renforcement des capacités et formation	1 760 512	843 144	229 632	984 320	441 344	563 456	636 928	5 459 336	26,7
Réseau mondial de l'initiative OMS									
Pour un monde sans tabac	585 920	0	76 424	327 594	146 885	187 525	211 978	1 536 326	7,5
Surveillance et évaluation	1 526 694	700 986	199 134	853 590	382 728	488 622	552 336	4 704 090	23,0
Recherche et élaboration de politiques	442 879	0	57 767	247 618	111 026	141 744	160 227	1 161 261	5,7
Communications et médias	463 510	0	60 458	259 153	116 198	148 347	167 691	1 215 357	5,9
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	2 097 485	906 870	273 585	1 172 725	525 820	671 305	758 840	6 406 630	31,3
Total	6 877 000	2 451 000	897 000	3 845 000	1 724 000	2 201 000	2 488 000	20 483 000	100,0
Pourcentage	33,6	12,0	4,4	18,8	8,4	10,7	12,1	100,0	
Pourcentage pour l'ensemble des Régions									66,4

¹ Données extraites du projet de budget programme 2004-2005. Aucun chiffre officiel n'était disponible à la date de l'établissement de ce document.

ANNEXE 4

**ESTIMATIONS DES RESSOURCES BUDGETAIRES NECESSAIRES, VENTILEES EN FONCTION DES RESULTATS
ESCOMPTEES, POUR LA LUTTE ANTITABAC AU SIEGE ET DANS LES REGIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2006-2007¹**
(en milliers de US \$)

	Siège	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Total	%
Renforcement des capacités et formation	1 921 732	1 332 500	263 302	914 095	799 500	1 163 006	1 385 800	7 779 935	26,7
Réseau mondial de l'initiative OMS									
Pour un monde sans tabac	540 825	375 000	74 100	257 250	225 000	327 300	390 000	2 189 475	7,5
Surveillance et évaluation	1 658 530	1 150 000	227 240	788 900	690 000	1 003 720	1 196 000	6 714 390	23,0
Recherche et élaboration de politiques	411 027	285 000	56 316	195 510	171 000	248 748	296 400	1 664 001	5,7
Communications et médias	425 449	295 000	58 292	202 370	177 000	257 476	306 800	1 722 387	5,9
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	2 253 438	1 562 500	308 750	1 071 875	937 500	1 363 750	1 625 000	9 122 813	31,3
Total	7 211 000	5 000 000	988 000	3 430 000	3 000 000	4 364 000	5 200 000	29 193 000	100,0
Pourcentage	24,7	17,1	3,4	11,7	10,3	14,9	17,8	100,0	
Pourcentage pour l'ensemble des Régions									75,3

¹ Données extraites du projet de budget programme 2006-2007.

ANNEXE 5

RESUME DES DEPENSES ET DES ESTIMATIONS DES RESSOURCES NECESSAIRES POUR LA LUTTE ANTITABAC, AU SIEGE ET DANS LES REGIONS, POUR LES ANNEES 2000-2008 (en milliers de US \$)

	Siège	Afrique	Amériques	Asie du Sud-Est	Europe	Méditerranée orientale	Pacifique occidental	Total	%
Renforcement des capacités et formation	6 567 744	2 625 663	837 341	2 241 488	2 476 691	3 483 974	3 550 484	21 783 384	21,7
Réseau mondial de l'initiative OMS									
Pour un monde sans tabac	3 386 652	794 262	376 874	938 860	681 790	1 153 072	1 078 804	8 410 315	8,4
Surveillance et évaluation	4 905 917	3 342 620	914 657	2 554 106	2 175 006	2 699 910	3 143 742	19 735 957	19,7
Recherche et élaboration de politiques	2 420 260	821 390	278 110	741 923	1 294 484	660 038	925 392	7 141 597	7,1
Communications et médias	2 971 619	613 596	197 957	706 114	470 198	1 025 074	791 080	6 775 637	6,8
Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac	12 341 971	4 897 864	1 005 862	3 518 513	2 666 153	3 991 635	4 185 277	32 607 275	32,5
Planification et gestion	2 179 761	290 819	297 349	175 586	298 482	209 267	331 791	3 783 054	3,8
Total	34 773 924	13 386 214	3 908 150	10 876 590	10 062 803	13 222 968	14 006 569	100 237 219	100,0
Pourcentage	34,7	13,4	3,9	10,9	10,0	13,2	14,0	100,0	
Pourcentage pour l'ensemble des Régions									65,3
Total									100 237 219